

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LA CONSTITUTION  
DE VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF INDIVIDUEL PAIE**



- Copie de la carte nationale d'identité ou extrait d'acte de naissance pour les personnes célibataires,
- Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance pour chaque membre de la famille pour les personnes mariées ou ayant des enfants, ou autre justificatif en fonction de la situation familiale,
- Relevé d'identité bancaire ou postal,
- Photocopie de l'attestation relative à la carte d'assuré sociale VITALE,
- Certificat de scolarité,
- Certificat médical attestant que vous remplissez les conditions d'aptitude physique et mentale nécessaires à l'exercice des fonctions hospitalières, (hors médecine du travail)
- 2 photos d'identité,
- 1 chèque de caution de 200 euros (qui sera encaissé) pour la demande de logement (à remettre au service de la Direction des Finances présent le jour de la réunion d'accueil des internes) + attestation d'assurance logement,
- 1 chèque de caution de 50 euros (qui sera encaissé) pour les tenues (à remettre au service de la Direction des Finances présent le jour de la réunion d'accueil des internes),
- Numéro de RPPS : site de l'ordre des médecins – je suis étudiant ou interne – FAQ enregistrement des internes,
- Schéma vaccinal complet (avec dose de rappel).

**Dès votre prise de fonctions, merci de prendre contact avec le service de médecine du travail  
Poste 7635 (site de Moulins) ou 3440 (site d'Yzeure)  
Ces documents sont à fournir très rapidement pour votre dossier paie  
et validation de l'attribution d'un logement**